

**Samedi 03 décembre :** LES P'TITS VISANAIS. : Remise des sapins

**Samedi 03 décembre :** AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS : Ste Barbe salle des fêtes de Saint Roman de Malegarde

**lundi 05 décembre :** C.A.T.M. : Cérémonie au monument aux morts

**Mercredi 07 décembre :** FREP : Cinéma Salle F. Mistral 20h30 « Couleurs de l'incendie »

**Samedi 10 et dimanche 11 décembre :** FESTI VISAN : Marché de Noël Espace G. Sautel

**Samedi 10 décembre :** EXPRESSIONS VISANAISES : 19h30 concert "L'amour et la nature" à l'Hôtel de Pellissier

**Mercredi 14 décembre :** TENNIS-CLUB : Goûter de Noël

**Vendredi 16 décembre :** EXPRESSIONS VISANAISES : 18h30 contes par Ariane ASCARIDE à l'Hôtel de Pellissier

**Samedi 17 décembre :** 3<sup>EME</sup> AGE : Présentation de produits par Pilou nature suivi d'un repas

**Samedi 17 décembre :** 3<sup>EME</sup> AGE : concours de belote 14h au club



Peu à peu l'automne s'installe et bientôt les feuilles mortes se ramasseront à la pelle...

L'été de la St Michel, appelé aussi été indien, nous a offert des températures clémentes. Cédéra-t-il la place à l'été de la St Martin, à partir du 11 novembre ?

En septembre, les journaux nous ont rappelé les inondations meurtrières du 22 septembre 1992.

Ce jour là, dans la matinée, les rafales de vent accompagnées d'une pluie diluvienne, étaient si fortes qu'il était difficile de traverser la cour de l'école.

En début d'après-midi, des trombes d'eau transformaient les rues en cours d'eau et l'Hérein est sorti de son lit.

Vers 15 heures, le ciel s'est éclairci, la pluie a cessé et les élèves du cycle trois, accompagnés de leur instituteur et de la directrice ont pu assister aux obsèques du papa d'un de leurs camarades.

La crue de l'Ouvèze sera terrible, emportant tout sur son passage et faisant plus de 40 victimes à Vaison, qui est coupée du monde.

Les communications avec le Nord Vaucluse sont difficiles voire impossibles.

Cette catastrophe a suscité un grand mouvement d'entraide et un élan de solidarité dans la région, mais aussi en France et à l'étranger.

Trente ans ont passé, mais les souvenirs de cette terrible journée restent encore bien vivaces chez les Vauclusiens et surtout chez les habitants du Nord Vaucluse.

**Mercredi 04 janvier : FREP : Cinéma Salle F. Mistral 20h30 « Maestro(s) »**

**Samedi 14 janvier : 3<sup>EME</sup> AGE : concours de belote 14h au club**

**Samedi 14 janvier : LA BOULE DU MAROT : Galette des rois 15h Salle F. Mistral**

**Mercredi 18 janvier : FREP : Cinéma Salle F. Mistral 17h30**

**Mercredi 18 janvier : FREP : Cinéma Salle F. Mistral 20h30**

**Dimanche 22 janvier : 3<sup>EME</sup> AGE : concours de belote 14h à la salle F. Mistral**

**Dimanche 29 janvier : TENNIS-CLUB : Loto**

**Mercredi 01 février : FREP : Cinéma Salle F. Mistral 20h30**

**Samedi 09 février : 3<sup>EME</sup> AGE : Assemblée générale 10h30 salle F. Mistral**

**Du 10 au 25 février : TENNIS-CLUB : Tournoi de double**

**Du 13 au 17 février : FREP : centre de loisirs : de 3 à 12 ans**

**Mercredi 15 février : FREP : Cinéma Salle F. Mistral 20h30**

**Samedi 18 février : 3<sup>EME</sup> AGE : concours de belote 14h au club**

**Dimanche 26 février : 3<sup>EME</sup> AGE : concours de belote 14h à la salle F. Mistral**



## CLUB VISAN RENCONTRE 3EME AGE



### Nos manifestations :

- 17 décembre salle du 3<sup>ème</sup> âge prestations de la conserverie pilou nature tous les produits locaux à 11h 30 repas participation 14€ ouvert à tous inscription au 0615840460 avant le 12 décembre

- 17 décembre salle du 3<sup>ème</sup> âge concours de belote à 14h participation 10 € par joueur tous les joueurs sont récompensés

- Samedi 14 janvier concours de belote salle 3<sup>ème</sup> Age



- Dimanche 22 janvier concours de belote salle Mistral

- Samedi 18 février concours de belote salle 3<sup>ème</sup> Age

- Dimanche 26 février concours de belote salle Mistral

Tous les concours sont à 14h les participations sont de 10€

Et tous les participants sont récompensés



- Le 9 février assemblée générale salle mistral à 10h 30 suivie du petit repas participation 10€ par personne et 15€ pour les non adhérents

**Mme Malaval**



## ENTRECHATS ET PETITS RATS



C'est bientôt Noël et les fêtes de fin d'année. Il y a une tradition dans de nombreux pays, les théâtres et les Opéras, programmés en cette période. Le célèbre ballet de P. TCHAIKOVSKI "CASSE NOISETTE" créé en 1892 à Saint Pétersbourg par le chorégraphe Marius Petipa (1818-1910).

Si vous avez l'occasion, regardez ce magnifique ballet sur You Tube, scrutez les programmes télé.



Les cours de Barre à Terre et Classique continuent, vous pouvez nous rejoindre à tout moment.

À Noter la programmation du spectacle le Samedi 3 Juin dans la cour de l'hôtel Pellissier.

Pour toutes informations tel : 07 83 74 15 10.



## EXPRESSIONS VISANAISES

La saison 2022 est sur le point de s'achever et notre association souhaite terminer l'année en vous proposant deux manifestations d'exception à l'Hôtel de Pellissier :

- **Le samedi 10 décembre à 19h30**, en association avec "ROSA MUSICA" un concert intitulé "L'Amour et la Nature" : les fables de La Fontaine mises en musique par Offenbach.

Interprété par Annaëlle GREGORUTTI (Mezzo-Soprano), Elodie SOULARD (Accordéon) et Lucie GIRARD (Violoncelle)  
Vous serez accueillis avec le traditionnel "Aigo Boulido" provençal et après le spectacle vous pourrez déguster les non moins traditionnels 13 desserts.

Tarif unique : **25 euros**

Nombre de places limité.

**Réservation obligatoire au 06 21 78 40 30** avant le 5 décembre.



- **Le vendredi 16 décembre à partir de 18h30**, Ariane ASCARIDE, nous livrera par son talent et son imaginaire des contes spécialement choisis pour nous..

Vous serez accueillis avec du vin chaud et des châtaignes grillées qui vous réchaufferont avant d'écouter les lectures.

Entrée libre - Participation au chapeau



- Le nombre de places est limité.

**Réservation fortement recommandée au 06 21 78 40 30**

Nous vous attendons nombreux lors de ces manifestations et vous souhaitons de très belles fêtes à tous.



# LA MARCHE DE L'ENCLAVE



## Bilan de la Marche de l'Enclave des Papes

La crise sanitaire et les événements internationaux n'ont pas empêché le déroulement de la Marche de l'Enclave des Papes (MEP) le samedi 08 octobre, au départ de Grillon. Après l'annulation de deux éditions, il était temps. Ouf !

Outre les aspects sportifs, festifs et solidaires, la MEP est une belle opportunité de faire connaître notre région. Les hébergeurs, les restaurateurs, les vignerons et autres commerçants ne s'y sont pas trompés. Certains nous ont d'ailleurs aidés, même financièrement, et nous leur réitérons nos remerciements.

N'oublions pas non plus l'aide logistique accordée par les Mairies et l'enregistrement des inscriptions par les différents services touristiques (OT, services d'infos et MTPT).

Finalement, quel est le bilan de cette édition 2022 qui nécessita plus de mille heures de travail que se partagèrent une trentaine de bénévoles ?

Après 3 ans d'absence, nous pouvons être satisfaits. 

Le nombre de participants est semblable à celui de la dernière édition en 2019, à savoir 137 personnes. Signalons la présence de 5 Belges et d'une Hongroise. Certains d'entre eux n'étant pas domiciliés en France.

Du côté des Français, 9 départements étaient représentés : les Alpes de Hautes Provence, les Bouches-du-Rhône, la Drôme, le Gard, l'Hérault, l'Isère, le Rhône, les Yvelines et bien sûr le Vaucluse.

Parmi eux le Vaucluse, la Drôme et les Bouches-du-Rhône envoyèrent le plus de marcheurs.

L'Enclave des Papes mobilisa à elle seule 57 % des randonneurs.

Même si cela devient une habitude, les dames étaient majoritaires avec plus de 60 % des inscriptions. Messieurs, où étiez-vous ?

Relevons aussi le fait que 4 dames et un homme représentaient des fédérations départementales des chasseurs.

25 courageuses et courageux ont effectué l'ensemble du parcours soit 42 km qui reliaient les 4 communes de l'Enclave des Papes. Bravo pour cette performance.

Preuve de l'intérêt grandissant pour cet événement, de nombreux élus étaient présents dont Corinne Testud-Robert (vice-présidente du conseil départemental), Bruno Valle (conseiller départemental), Jean-Marie Grosset (maire de Grillon), Pierre Gramaglia (adjoint à Visan), Christiane Sauret (adjointe à Valréas) et Patrice Mery (maire de Montbrison-sur-Lez) ... . La plupart d'entre eux participèrent à la randonnée pédestre. Que celles et ceux que nous oublions de citer acceptent nos excuses.

Lors du précédent numéro de Lou Blagaire, nous avons signalé l'importance de la collaboration entre les associations des 4 communes de l'Enclave des Papes, capitale pour mener à bien ce projet.

D'autres personnes nous ont aussi été d'une grande aide. Nous les en remercions.

Limitons-nous à deux exemples :



Récemment lors de l'accueil des nouveaux visanais, Julien Moussiegt (voir [www.ju2ju.net](http://www.ju2ju.net)) nous a proposé de jouer du vibraphone lors du passage des participants à Visan. Il interpréta notamment Astor Piazzolla à la place de la Coconnière.

Nos pensées vont aussi à un ami belge. Il est venu d'Evere – pensez au pacte d'amitié - en véhicule électrique. Il avait emporté son appareil photo et un drone pour photographier et filmer les randonneurs. Son travail sera prochainement sur le site [www.association-mep.fr](http://www.association-mep.fr).

Pour conclure, nous vous invitons à parler de la MEP à vos proches de France et d'ailleurs et, bien sûr, à participer à la prochaine édition qui se tiendra le 14 octobre 2023.



# LES P'TITS VISANAIS

Chers lecteurs et lectrices,

C'est avec plaisir que nous vous donnons les dernières nouvelles de notre association de parents d'élèves au travers cet article du journal LOU BLAGAIRE.



Notre assemblée générale s'est déroulée le 13 octobre dernier. Celle-ci a été riche en émotions, et nous avons pu assister à la passation de présidence entre Christophe DURAN et Alhénéa KOOPMAN. Ce fut également l'occasion de revenir sur les belles manifestations qui ont eu lieu durant cette année 2021-2022.

Notre association se montre toujours aussi dynamique avec des chiffres une nouvelle fois éloquentes. 6 manifestations et un projet solidaire organisés, 106 membres adhérents et des **financements versés à l'école** pour des projets pédagogiques à hauteur de **3658,79€ pour cette année 21-22.**

Cela ne serait pas possible sans la belle cohésion entre les différents bénévoles. Par exemple, lors de la fête de l'école, qui rencontra un vif succès, ce n'est pas moins de 54 bénévoles qui se sont relayés tout au long de la journée.

Un immense merci à tous les bénévoles, membres ou non du conseil d'administration pour leur investissement dans le fonctionnement de l'association. Rien n'est possible sans eux.



**Une belle année 2022/2023 en perspective avec 8 nouvelles recrues dans le Conseil d'Administration composé de 23 membres au total.**

Un tout nouveau bureau pour cette nouvelle année associative :

Koopman Alhénéa (présidente) Boyer Vincent (vice-président) Chenal Henrion Elodie (secrétaire) Garaix Christelle (secrétaire adjointe) Roux Laurence (trésorière) Torres Vanessa (trésorière adjointe) Charra Justine (secrétaire et trésorière adjointe) Wilt Karen (pôle communication).



Membres du conseil d'administration pour l'année 2022-2023 :

Faconde Hervé, Ferrier Coraline, Garaix Hubert, Henrion Rémi, Laoula Saïda, Michel Lucie, Sarna Wioletta, Duplan Christophe, Ferrera Michel, Nicolas Séverine, Dezempte Virginie, Raymond Julie, Potereau Marie, Schneider Milie, Tracq Heidi.

## Financements pour nos P'tits Visanais

Nos financements se poursuivent grâce à nos différentes manifestations et à l'investissement de nos fidèles bénévoles. Dès le mois d'octobre, tous les enfants de l'école ont pu bénéficier d'une sortie de qualité.



Les classes de maternelles se sont rendues au théâtre du rond point de Valréas pour assister au spectacle « Le magicien des couleurs » (trajet + spectacle = 575€)

Les classes de primaires se sont rendues à l'Auditorium du Thor pour assister au spectacle « La belle Lisse Poire de Motordu ». (trajet + spectacle = 1030€)

Notre soutien financier s'est poursuivi avec les versements de 805,56 € pour les coopératives scolaires ainsi que 296,30€ pour la cotisation OCCE.

**L'objectif de notre association est de soutenir les projets pédagogiques et nous pouvons encore une fois être fiers d'avoir pu financer en totalité les projets mis en place par l'équipe enseignante depuis la rentrée.**

**A ce jour, le montant de nos financements s'élève à 2706,96€**

## Les manifestations de ce début d'année scolaire :

Septembre a été marqué par une belle manifestation portée par l'ensemble des enfants de l'école et l'équipe enseignante :

### La fabrication du Jus des pitchouns.



Une toute nouvelle initiative qui n'aurait pas pu voir le jour sans l'étroite collaboration **du Domaine Lucéna et du Domaine de la Bastide**. Les enfants se sont rendus à pied dans les vignes afin de comprendre le cheminement de la fabrication du Jus des Pitchouns. Après avoir vendangé, les enfants ont créé en classe, avec leur enseignante, de jolies étiquettes afin d'agrémenter et d'identifier chaque bouteille de ce délicieux jus de raisin. Une vente du précieux nectar a été ouverte à l'ensemble des adhérents de l'association, et ce fut une belle réussite : **330 bouteilles** ont été vendue pour **un bénéfice de 592€**.

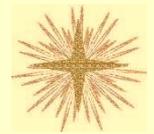
Après le succès rencontré les années précédentes, nous avons renouvelé la **Vente de Sapins de Noël Nordmann** (qui ne perdent pas leurs aiguilles) issus d'une production écologique ardéchoise « La Ferme des Hautes Terres » ([www.fermeshautesterres.fr](http://www.fermeshautesterres.fr)). Il était possible de commander différentes tailles allant de 0.80 m à 2.50 m.

Très beau succès pour cette troisième édition, malgré une période de vente très courte avec **91 sapins vendus**.

La distribution des sapins se fera sous forme de Drive le **samedi 3 décembre à la Ferme de l'Estau** (que nous remercions vivement pour leur accueil) dans une ambiance festive, en compagnie de nos invités d'honneur venus tout droit du grand nord !



Gourmandes, gourmands, petits et grands, venez nous retrouver sur notre **stand de crêpes** lors du marché de Noël qui se déroulera **le week-end du 10 et 11 décembre (à l'Espace Gérard Sautel)**. Nous vous attendons nombreux ! Comme l'année passée nous serons présents sur deux jours, c'est deux fois plus de chance de se régaler !!!



***Vous pouvez aussi devenir membre adhérent à l'association et ainsi soutenir nos actions ! Prix de la cotisation : à partir de 5 €.***

**Les administrateurs des P'tits Visanais vous souhaitent de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.**

Merci pour votre soutien  
Au plaisir de vous retrouver prochainement.



Bien amicalement,

Les P'tits Visanais



# LES ANCIENS COMBATTANTS - (CATM VISAN)



En cette fin d'année 2022, l'association a voulu mettre en place une exposition sur la Guerre de 1914-1918 à disposition de tout le village. Elle était disponible du 28 octobre au 10 novembre à la médiathèque de Visan. Cela a permis aux élèves de CM1/CM2 de l'école de Visan de la visiter et de pouvoir travailler sur cette exposition. Cette action a été faite en rapport à la cérémonie du 11 novembre, célébrant le 104<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de la Guerre de 1914-1918. Celle-ci était également présente à la salle Gérard Sautel le 11 novembre pour la cérémonie cantonale qui s'est déroulée dans notre village.



Lors de cette cérémonie un très beau défilé est parti de l'espace Gérard Sautel jusqu'au monument aux morts avec toutes les personnes présentes (enfants de l'école, porte-drapeau des différentes communes, anciens combattants, autorités,...). Anaïs et Clément ont lu le texte de l'UFAC (Union Française des Anciens Combattants) et ont également lu avec leurs camarades de classe de Cm1 Cm2, deux poèmes et ont chanté la marseillaise avec le couplet des enfants à capella.



La cérémonie s'est terminée par la remise de médaille à Mr Robert RINALDI accompagné de sa fille, elle lui a été remise par René DUPLAN président des CATM de Visan. Mr Robert RINALDI est à présent décoré de la médaille militaire du combattant avec agrafe Algérie.



L'ensemble des membres de l'association félicite Robert pour son engagement et pour son parcours militaire.

L'association souhaite remercier toutes les personnes qui ont permis le bon déroulement de la cérémonie du 11 novembre 2022:

- les enfants de l'école Josette Constant de Visan pour leurs lectures et leur chant de la marseillaise
- les enseignantes, Valérie et Tiffany, pour leur collaboration afin de préparer les enfants à être prêt le jour de la cérémonie
- les différents représentants des associations des CATM du canton avec leurs porte-drapeaux, d'être présents pour ce jour de commémoration cantonale
- la municipalité pour leur collaboration
- les services techniques pour le déplacement et mise en place des grilles qui nous a permis de faire l'exposition.
- Merci à toute la population visannaise et du canton de s'être déplacée en nombre pour cet événement

**Nous vous rappelons que la dernière cérémonie aura lieu le 5 décembre 2022 au monument aux morts.** L'heure reste à ce jour à définir.

En espérant vous revoir tous pour un ou plusieurs prochains événements à venir en 2023...qui sont en cours de réflexion (loto, vide grenier, tombola, ...)

***Les CATM de Visan souhaitent à toute la population visannaise d'excellentes fêtes de fin d'année.***

L' ASSOCIATION

## AMICALE DES SAPEURS POMPIERS



La fin d'année est là et il est l'heure de faire le bilan d'activité du Centre d'Intervention et de Secours de VISAN. La saison estivale a été très chargée. Le département de Vaucluse a été relativement épargné, mis à part un gros feu sur la commune de PIOLENC, mais nous sommes intervenus en renfort sur plusieurs départements et avons participé à plus de vingt dispositifs préventifs (GIFF). Le nombre de secours à personne, environ 80% de nos interventions, a lui aussi considérablement augmenté. Au total c'est quelque 220 interventions qui auront été réalisées par vos pompiers locaux.

Grace à nos manœuvres mensuelles et aux formations proposées par le Groupement Formation (GFOR), le personnel est en perpétuel apprentissage pour tout type d'interventions, secourisme, feux de forêts ou urbains, inondations, etc... Des formations spécifiques permettent aussi à nos jeunes de prendre du galon. Cette année, Camille LAYE et Caroline AGULHON sont devenues « chef d'équipe », ce qui correspond au grade de caporale. Johana RIBIER et Nans AGULHON quant à eux sont devenus « chef d'agrès d'engin une équipe » et deviennent donc sergent. A noter que Johana RIBIER est notre premier personnel féminin à devenir sous-officier.

Notre Amicale a tenu son assemblée générale le 19 novembre. L'occasion de revenir sur les activités de l'année, notamment le bal des pompiers du 23 juillet qui a été un franc succès, donc à renouveler l'été prochain. Notre Sainte Barbe aura lieu le 3 décembre à la salle de fêtes de Saint Roman de Malegarde, la salle de Visan étant indisponible pour cause de travaux prochains. Pour les mêmes raisons notre loto ne pourra se faire, une date sera proposée au printemps, si possibilité il y a. La tournée des calendriers a commencé, nous vous remercions pour l'accueil chaleureux qui nous est réservé. Un merci tout particulier à nos annonceurs publicitaires.

Puisque le moment approche, le Chef de Centre, le Président de l'Amicale et l'ensemble du personnel vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année.



## LA BOULE DU MAROT

Ce vendredi 18 novembre l'association de pétanque "la Boule du Marot" a tenu son assemblée générale dans la salle Frédéric Mistral. Cette assemblée en la présence de monsieur Prost Maurice 1<sup>er</sup> adjoint, madame la Maire s'étant excusée, a réuni une cinquantaine de participants.

Le président Marchand Guy après avoir félicité et mis à l'honneur les joueurs du club pour les bons résultats en compétition, nous a annoncé sa démission.

A l'issue des débats et de l'approbation du rapport moral et du rapport financier, le bureau s'est réuni pour élire un nouveau président.

Mr Gaillard Stéphane demeurant à Visan, après agrément à l'unanimité par le bureau, assurera cette fonction.

L'assemblée s'est terminée par un verre de l'amitié vers 20h00.



La Boule du Marot offrira la galette des Rois à ses membres et leurs familles, le samedi 14 janvier dès 15 heures, à la petite salle **Frédéric Mistral**.

Tous les Visanais et Visanaises y sont également conviés, l'occasion de sympathiser avec ce club de pétanque, voire d'y adhérer. La Boule du Marot rappelle à ses membres qu'ils pourront, également, renouveler leur licence ce jour-là.



# TENNIS CLUB VISAN - TULETTE

En préambule, le TCVT veut remercier les adhérents qui donnent de leur temps bénévolement, ils s'appellent Delphine, Eva, Bernard, qui œuvrent quand ils peuvent pour donner un sacré coup de main à Coach Clem pour les stages et les cours de l'école de tennis du mercredi, ou bien Sophie, Jean-Claude ou Franck pour les TMC du club ! ...Un grand merci à ses bénévoles !

Un arrêt sur image en parallèle sur Bernard Gontier, à la tête du club depuis près de 30 ans, un long règne en tant que Président du TC Visan puis du TC Visan-Tulette, il a connu toutes les étapes du club, encore aujourd'hui vice-président car irremplaçable, il a été fêté par l'instance du tennis avec un set d'or bien mérité !

La saison des compétitions a repris, 5 équipes étaient inscrites en championnat d'automne Drôme Ardèche, des fortunes diverses avec 2 équipes femmes et 3 Hommes qui ont bien animées les 2 sites du TCVT, merci à tous les compétiteurs Céline, Sophie, Célia, Delphine, Lison, Cathy, Emeline, Marie Laure, Eva, Marie Pierre, Betty, Emilie, Amélie, Corinne, Benjamin, Clément, Paul, Laurent, Sébastien, Gérard, Christophe, Brice, Romain, Jean Claude, Wilfried, Jan, Thomas, Patrick, Franck, Victor ... et merci aux blessés pour nous avoir supportés (Bernard, Cathy, Boris) Ils ont fêté Halloween avant l'heure... et avant l'école de tennis



Les vacances de la Toussaint ont été propices tout d'abord à des Tournois Multi Chances où les joueuses(rs) font 3 ou 4 rencontres en 2 jours puis à une 2<sup>ème</sup> semaine de stages bien remplie par « prof Clément »! Ainsi, le 1<sup>er</sup> a été remporté par Emilie Pradalie face à Lison Dessale en tmc 4<sup>ème</sup> série, le TMC hommes a été remporté par Mr Bancel du TC Nyons face au courageux Florent Castello, enfin avait précédé un TMC jeune avec des joueurs des clubs voisins ainsi que ceux du TCVT.



Une formation par notre adhérent-pompier-formateur Gérard sur l'utilisation du défibrillateur disponible sur le site de Visan a été organisée, plusieurs adhérents ont pu être initiés à son utilisation, merci à Mr Bouziges !



Dans le même temps, le Conseil d'administration s'était réuni pour élire le bureau, celui reste dans la continuité :

Président : Laurent Tomas, Vice président : Bernard Gontier  
Trésorier : Anne Martel  
Secrétaire : Eva Mourier, adjointe : Emeline Reynaud-Parrassol.



Les animations vont se poursuivre jusqu'aux vacances d'hiver avec le goûter de Noël pour l'école de tennis le mercredi 14 décembre.

Pendant ce temps-là, les WE vont être rythmés par les rencontres par équipes jeunes (tous les âges) les plateaux en vue des qualifications pour l'ARA tour, ensuite viendra le loto organisé le dernier dimanche de janvier à la salle des fêtes (Visan ou Tulette, à définir) puis ce sera le tour du tournoi de double tant attendu du 10 au 25 février, pendant les vacances de Février où il y aura aussi des TMC pour les jeunes ainsi qu'une semaine de stages enfants/adultes.

Enfin fin février la reprise des compétitions adultes reprendront pour le championnat de printemps, pour ensuite enchaîner fin mai pour le tournoi individuel du TC Visan-Tulette, 3 semaines de compétitions non-stop, pour finir par la grande fête de l'école de tennis qui regroupe tous les clubs du sud Drôme, sur le site de Pierrelatte fin juin 2023.

Voilà pour le planning.

Merci pour votre lecture



## FESTIVISAN

Bonjour à tous,

Notre Salon du Santon des 22/23 Octobre s'est très bien déroulé Beaucoup de visiteurs qui ont fait des achats pour compléter leur crèche pour Noël et des exposants ravis. Très bonne ambiance avec notre team cuisson et notre buvette qui nous ont régalez. La Tombola a connu un vif succès, ainsi que nos animateurs musicaux et le groupe folklorique de Valréas.

Les 10/11 Décembre aura lieu notre traditionnel Marché de Noël à l'Espace Gérard Sautel. Vous y trouverez tous les objets nécessaires pour vos décors de Noël et vos cadeaux. La partie gourmande vous permettra de faire vos achats en Champagne, panettone, pâtisserie artisanale, miel, épicerie fine, foie gras, bière, Thé, terrine de chèvre etc.... Vous trouverez également de quoi vous restaurer avec des frites, saucisses, merguez et autres sandwichs et assiette ainsi que notre buvette. Nous serons accompagnés sur les 2 jours par les P'tits Visanais qui nous proposeront leurs délicieuses crêpes. La journée du dimanche sera animée par le manège à pédales à propulsion parentale avec son accordéon. Le groupe Axxiom et sa chanteuse nous tiendront compagnie pendant les 2 jours. Le Père Noël sera là aussi pour récupérer vos lettres et distribuer des friandises. Dernière minute Une Féerie de Ballons avec un sculpteur sur ballons sera présent pendant les 2 journées du Marché de Noël.

Notre marché se terminera à 18 H le samedi pour permettre aux exposants et au public d'assister au Feu d'Artifice qui sera tiré par la Mairie.

Avec ce Marché de Noël se terminera notre année 2022.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année, Prenez soin de vous.

Le Bureau 0622805134



**TOITURES DE L'ENCLAVE**

Zinguerie  
Ardoise  
Couvertures  
neuves & rénovations



Réfection  
cheminées  
Pose fenêtres de toit

**Luc DABERT**  
BP 17 - 84820 VISAN  
toitures-de-l-enclave@wanadoo.fr

**04 90 35 05 46 - 06 72 27 18 12**

# FOYER RURAL D'EDUCATION POPULAIRE

## RESTAURANT SCOLAIRE :

La revalorisation des déchets, étant un des objectifs du projet pédagogique du FREP, l'aménagement du jardin devant le restaurant scolaire a été pensé. Notre projet a été soumis au responsable des jardins du naturoptère de Sérignan dans le cadre de notre participation à l'opération « écoles et clâé fleuris ». C'est ainsi que nous avons fait installé des composteurs, financés par la CCEPPG que nous remercions.

Ces derniers permettront d'évacuer dans un premier temps les déchets végétaux produits par la préparation en cuisine.

Autre objectif : la préservation de nos ressources naturelles et de l'eau en particulier. Un récupérateur d'eau de pluie financé par la caisse locale du Crédit Agricole de l'Enclave que nous remercions a également été installé.

Contribution des enfants : en fin de repas, des enfants récoltent l'eau restante dans les pots à eau et les épluchures de fruits et vont les vider. Le compost et l'eau ainsi récoltés devraient nous servir lors de la mise en place de carrés potagers au printemps.

Nous remercions les services techniques pour l'installation.



Semaine du goût :

Nous profitons de cette semaine nationale pour faire découvrir aux enfants des nouvelles saveurs : cette année : EVEIL FRUITE DES PAPILLES. A la carte : rôti de porc au miel et haricots verts au lait de coco, carottes à l'orange et aux raisins secs, poulet à l'ananas, betteraves râpées et granny smith...

Une dégustation de fromage associée à du miel, confiture, compotée a été proposée aux enfants le soir au périscolaire.

## ASSEMBLEE GENERALE :

Elle a eu lieu le 11 octobre dernier, moment statutaire important pour une association. Nous remercions les adhérents et parents d'adhérents présents.

Deux nouvelles administratrices et un auditeur ont rejoint le groupe. Pour rappel, toutes les décisions et orientations sont prises par le Conseil d'Administration composé par :

Aziza Akajouaa, Géraldine Bensafi, Roselyne Canut, Corine Chevillon, Françoise Delord, Michel Delord, Agnès Desanlis, Marie-Ange Ferrier, Charline Lavie, Céline Lemoine, Cécile Marres, Chantal Prévost, Bernard Racanière, Valentin Roudet, Flavie Rungette, Audrey Saurel, Jean-Jacques Sautel, Cyril Bannière.

Vous pouvez vous investir dans la vie des différents pôles sans être administrateur, contactez-nous:

Pôle périscolaire : qui regroupe le restaurant scolaire, le clâé et le clsh (centre de loisirs)

Pôle activités : qui regroupe théâtre, musique, gym, danse, cinéma, Lou blagaire.



## BOURSE AUX SKIS :

Elle a eu lieu les 19 et 20 novembre. Moment attendu par les familles qui souhaitent s'équiper pour la saison de ski.

La collaboration avec Le Chalet du Skieur de Risoul continue car elle permet de proposer un grand choix de matériel d'occasion (skis, chaussures, ...) de qualité à des prix très raisonnables.

Rendez- vous l'année prochaine les 18 et 19 novembre 2023 (3<sup>ème</sup> week-end).



## CINEMA

Les responsables ont mis en place une séance le mercredi en fin d'après-midi.

Une collaboration avec les associations de 3<sup>ème</sup> âge a été mise en place. Elles sont associées au choix du film et leurs membres bénéficient d'un tarif préférentiel de 2.5 €. (inscription auprès du club)

Le club de Tulette a répondu favorablement à notre proposition. Nous allons en contacter d'autres.

La première séance a eu lieu le 12 octobre, 26 entrées dont 15 du club de Tulette.

La deuxième, le 23 novembre : 20 entrées dont 17 du club de Tulette

Tarif le jour même : 4 €.

Prochaines dates : le 18 janvier, 15 mars et 31 mai à 17h30.

Les séances sont bien évidemment ouvertes à tous.





**Mercredi 7 décembre 2022**  
**COULEURS DE L'INCENDIE**

**20h30 - Salle Mistral**  
 2h 14min / Historique, Drame  
 De Clovis Cornillac  
 Par Pierre Lemaître,  
 Avec Léa Drucker, Benoît Poelvoorde, Alice Isaaz



Adaptation de Couleurs de l'incendie de Pierre Lemaître, suite de la saga initiée par Au revoir là-haut.

Février 1927. Après le décès de Marcel Péricourt, sa fille, Madeleine, doit prendre la tête de l'empire financier dont elle est l'héritière. Mais elle a un fils, Paul, qui d'un geste inattendu et tragique va la placer sur le chemin de la ruine et du déclin. Face à l'adversité des hommes, à la corruption de son milieu et à l'ambition de son entourage, Madeleine devra mettre tout en œuvre pour survivre et reconstruire sa vie. Tâche d'autant plus difficile dans une France qui observe, impuissante, les premières couleurs de l'incendie qui va ravager l'Europe.



**Mercredi 4 janvier 2023**  
**MAESTRO(S)**

**20h30 - Salle Mistral**  
 07/12/22 en salle / 1h 27min / Drame  
 De Bruno Chiche  
 Par Bruno Chiche, Joseph Cedar  
 Avec Yvan Attal, Pierre Arditi, Miou-Miou

Chez les Dumar, on est chefs d'orchestre de père en fils : François achève une longue et brillante carrière internationale tandis que Denis vient de remporter une énième Victoire de la Musique Classique. Quand François apprend qu'il a été choisi pour diriger la Scala, son rêve ultime, son Graal, il n'en croit pas ses oreilles. D'abord comblé pour son père, Denis déchant vite lorsqu'il découvre qu'en réalité c'est lui qui a été choisi pour aller à Milan...

**Autres séances à 20h30 :**

Mercredi 18 janvier  
 Mercredi 01 février  
 Mercredi 15 février



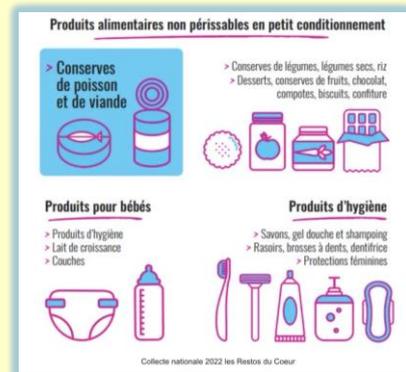
**COLLECTE**



**DE DENRÉES ALIMENTAIRES**

ORGANISÉE PAR LE CLÉ DE VISAN  
 AU PROFIT DES RESTOS DU CŒUR

Du **lundi 05 au vendredi 09 décembre 2022**  
 De 7h30 à 11h45 et de 14h à 18h30 (sauf mercredi)



Le bureau du FREP sera fermé durant les vacances de Noël.

Parents, anticipez les inscriptions pour janvier !!!

Réouverture le mardi 03 janvier



De 3 à 12 ans



**Du 13 au 17 février 2023**



Renseignements et inscriptions au bureau du FREP, 197, avenue du Général de Gaulle .VISAN. 04.90.41.95.61 [frepvisan@wanadoo.fr](mailto:frepvisan@wanadoo.fr) [www.frepvisan.fr](http://www.frepvisan.fr)

# ASSOCIATION MULTI-CULTURELLE VISAN



## Les PLACES : BELLEVUE & CONGREGATION

D'après le conseil du 24 septembre 1950, deux places doivent être créées, grâce « à l'arasement des ruines du vieux village qui présentent un caractère d'abandon et de désolation par ses maisons en ruines ». Des pans de murs menacent de s'écrouler et constituent un danger permanent. Ce projet d'aménagement dressé par le service des Ponts et Chaussées, s'élèvera à 4 500 000 frs.

Un arrêté du préfet du 4 mai 1949 sur le plan d'équipement national, agrée les travaux de démolition d'immeubles en ruines et prévoit une subvention s'élevant à 10% des travaux.

Les propriétaires ont signé en mairie l'abandon des parcelles concernées.

Le conseil, considérant le chômage approuve le projet de création des deux places. Il demande son inscription au plan, sollicite une subvention de l'état et du département. Il décide après approbation « l'exécution immédiate des travaux de la tranche de 500 000 frs. Il demande l'autorisation d'emprunter 500 000 frs au Crédit Foncier de France.

Le conseil du 21 février 1951, accepte les donations d'immeubles de:

Eugène Cave, Louis Sidole, Daniel Francon, Leydier, Vve Mirabel, René Simonet, Félix Clauzonier, Fernand Peyron, Imbard, Vve Charavan, Arnavon, Duplaye, Octave Bonnefoy, Louis Collin, Mouret, Tédeschi

L'arrêté du préfet du 1<sup>er</sup> septembre 1951, prononce le classement de ces parcelles dans la voie urbaine. Il approuve les nouveaux alignements et déclare d'utilité publique les travaux envisagés.

Le projet s'élevait initialement à 4 500 000 frs mais la révision du prix du 15 septembre 1951 le porte à 6 millions de Frs.



Le conseil du 8 octobre 1951, accepte cette nouvelle estimation et la composition de la 1<sup>ère</sup> tranche des travaux de démolition s'élevant à 500 000 frs, il sollicite l'autorisation d'emprunter au Crédit Foncier de France 450 000 frs pour réaliser la première tranche immédiatement (approuvé par le préfet le 19 octobre mais le vote et la réalisation de l'emprunt devront faire l'objet d'une délibération spéciale. Les travaux de la 2<sup>ème</sup> tranche ne devront être exécutés que lorsque le conseil municipal aura fixé les moyens nécessaires pour les financer).

Le conseil du 21 février 1951, autorise le maire à emprunter à la Caisse des Dépôts et Consignations, la somme de 6 millions à 6%, remboursable en 30 ans, grâce à une imposition (approuvé par l'arrêté préfectoral du 22 décembre). D'après le conseil du 30 mai 1952, ce prêt n'est pas arrivé à temps de la Caisse des Dépôts et Consignations, néanmoins la première tranche des travaux a été réalisée.

La Caisse d'Epargne de Cavaillon accepterait d'accorder immédiatement 1 million à valoir sur les 6, accordés ultérieurement. Le conseil charge le maire de réaliser ce prêt (approuvé le 13 juin 1952).



Entre temps, le conseil du 28 février 1952, vu le crédit de 100 000 frs ouvert et la subvention de 50 000 frs, pour démolition des ruines, avait décidé de régler 124 826 frs à Lucien Bernard maçon à Visan.

D'après le conseil du 18 février 1956, les travaux adjugés le 29 décembre 1953 à l'entreprise Arnaud de Grignan et s'élevant à 4 046 696 de frs, sont terminés. Ils ont été reçus définitivement le 25 novembre 1955.

Il faut maintenant donner une limite définitive à la place N°2. Cela nécessite le prolongement des murs de soutènement déjà réalisés et le remblai du sol existant.

Le conseil accepte le marché de gré à gré, s'élevant à 760 000 frs, avec l'entreprise Arnaud Gaston (approuvé le 21 mars 1956).

SOURCES- archives municipales



## 9 DECEMBRE : JOURNEE NATIONALE DE LA LAÏCITE A L'ECOLE

2022 sera le 117eme anniversaire de la liberté de conscience faite loi par la Séparation des Eglises et de l'État du 9 décembre 1905.

Hier, considérée comme ringarde, la laïcité fait aujourd'hui florès mais s'inscrit dans un unanimité trompeur. Il serait temps, aujourd'hui, **de sortir de l'équivoque** pour rappeler que la laïcité est d'abord un principe juridique constitutionnel.

Pierre angulaire du modèle républicain, cette laïcité ne fut-elle pas qualifiée de « positive » par ceux qui, hier encore, combattaient en 1984 cette « vieille lune pour esprits attardés » ?

Cette entreprise de récupération du mot « laïcité » participe d'une volonté de dénaturer ce concept dans des traductions très diverses et parfois antinomiques dans une instrumentalisation à géométrie variable selon les religions.

**D'une part**, certains se sont approprié la laïcité et concentrent leurs feux contre l'Islam, en convoquant cette laïcité avec des arrière-pensées.

**D'autre part**, d'autres sont divisés sur le sens du combat laïque. Certains revendiquent pour l'Islam, non pas la laïcité, mais sa « liberté religieuse ». Cette religion est récupérée et instrumentalisée pour des motivations électoralistes.

La religion doit rester une affaire privée ; elle est un élément essentiel de la liberté de conscience. *C'est aux religions de s'inscrire dans les règles et les principes de la laïcité : liberté de conscience, égalité en droit de toutes les croyances et convictions, et neutralité de l'État. Pas l'inverse : ce n'est pas à la laïcité de s'adapter aux religions.*

Au regard du principe de Séparation des Églises et de l'État, la République ne doit pas, avec l'argent public, financer les lieux privés de culte, s'impliquer dans la formation de clercs et développer les établissements scolaires privés sous contrat au risque d'alimenter, elle-même, la ségrégation sociale et idéologique.

Bien que simple, la laïcité est brouillée par des querelles d'interprétations et des tentatives de détournement du principe juridique fondé sur la Constitution et la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat du 9 décembre 1905.

**La laïcité n'est en rien discrimination.** On doit solder cette équivoque. Pour cela il convient de conjuguer de manière indissociable : laïcité, liberté, égalité et fraternité. C'est là que réside le défi pour les valeurs de la République.



La laïcité, fondement de la liberté individuelle, constitue le ciment d'une société qui doit permettre, par l'éducation, l'accès de chacune et de chacun à la liberté de conscience. La laïcité est seule capable d'intégrer les différences et de construire l'indispensable unité nationale.



La quinzaine de la laïcité coorganisée en Vaucluse par l'Union des DDEN et la Ligue de l'Enseignement du 28 novembre au 9 décembre prochain portera ces questionnements à travers des conférences, à travers des plantations d'arbres de la laïcité avec des

### *Rappel de l'article premier de notre constitution :*

*« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. »*

communes partenaires et des interventions en milieu scolaire pour expliquer le principe de laïcité aux élèves de l'école primaire au lycée.

### Programme des conférences

**MARDI 29 NOVEMBRE à 18h à AVIGNON** (Théâtre des Halles)

« Culture et Laïcité » par Henri PENA-RUIZ, philosophe, auteur du dictionnaire amoureux de la Laïcité

**VENDREDI 2 DECEMBRE à 18h à MONTEUX** (Salle communale du Château d'Eau)

« La laïcisation de l'Ecole et de la République : histoire méconnue d'une méthode », par Jean-Paul DELAHAYE, Inspecteur général de l'Education Nationale, ancien directeur général de l'enseignement scolaire au ministère

**MARDI 6 DECEMBRE à 18h à JONQUIERES** (Salle de la source)

"L'école et la Laïcité », par Pierre MAUREL, Inspecteur général honoraire de l'Education Nationale  
**VENDREDI 9 DECEMBRE à 10h à AVIGNON** (Salle des fêtes de la mairie)

« La Laïcité aujourd'hui : où en est-on ? » par Michel MIAILLE, président de la Ligue de l'Enseignement de l'Hérault, professeur de droit et de sciences politiques à l'Université de Montpellier.

